

[Texte]

Canada moved to put ice cream and yoghurt on the import control list they would challenge it in the GATT.

I am just wondering what your opinion is about this. When we failed to make provision in the FTA for import controls on processed dairy products we were courting disaster.

Mr. Balcaen: My understanding is that we did retain the right to add products to the import control list within the FTA. But maybe Richard has other views. I think we relied a great deal on Article XI, and maybe we were naive in doing that—time will tell, I suppose. I sometimes think we are trying to be purer than everybody else in our international dealings or international trading.

I think a lot of people in the industry and in government felt that GATT under Article XI provided us with the necessary instruments to protect us, and whether we were naive or not I guess is everybody's judgment.

Those are my comments on that. I think we relied very much on Article XI. I think it was clear when the panel came about that some people in the industry and in the government felt that it would be useful to know where we stood and how strong Article XI was. Of course, it did tell us how strong it was—it was not very strong in the end. Obviously there were different views before and after.

Mr. Foster: We had the negotiator here last week, suggesting that there was some kind of possibility of negotiating this in the GATT round that is taking place. I guess anything is possible in this world—children believe in Santa Claus.

Canada has accepted this GATT panel decision. The Americans oppose Article XI and import controls, along with most of our colleagues in the Cairns Group. What would be the circumstances where the Americans would agree to modify that position? The decision is there and at some stage the Government of Canada will either have to implement it or take retaliation from the United States. It seems to me that if they were going to negotiate they would have agreed in the negotiations last summer. I understand that the active quotas offered were increased to about 2,000 tonnes for yoghurt and 3,000 tonnes for ice cream.

If the Americans were willing to negotiate this thing, why did they not agree to it last July and August when the government was putting it before them? Supposedly we are members of a nice comfortable North American free trade area. All the Americans have to do is sit there at the GATT and say no, we do not agree to the use of import

[Traduction]

semaines que le sénateur Bentsen, président du Comité sénatorial des finances des États-Unis, précisait que si le Canada assujettissait la crème glacée et le yogourt à des mesures de contrôle des importations, la mesure serait contestée aux termes du GATT.

Je me demande quelle est votre opinion à ce sujet. Le fait de ne pas prévoir de mesures de contrôle des importations visant les produits laitiers transformés dans le cadre de l'ALE nous faisait courir un grave danger.

M. Balcaen: A ma connaissance, nous nous réservions le droit, dans le cadre de l'ALE, d'ajouter des produits à la liste. Il se peut que Richard ait une autre opinion à ce sujet. A mon avis, nous nous sommes fiés énormément à l'article XI et nous avons peut-être fait preuve de naïveté à cet égard—l'avenir nous le dira. Il m'arrive parfois de croire que nous tentons de jouer aux plus purs dans nos relations internationales, commerciales ou autres.

Aussi bien dans les milieux de la production laitière que dans ceux du gouvernement, bon nombre de personnes estimaient que l'article XI du GATT nous accordait la protection nécessaire. Quant à savoir si nous avons fait preuve de naïveté, chacun pourra en juger selon les résultats.

Voilà ce que j'avais à dire là-dessus. Nous nous sommes beaucoup appuyés sur l'article XI. Les travaux du groupe spécial nous ont permis de savoir jusqu'à quel point nous pourrions nous appuyer sur l'article XI. Nous avons constaté en fin de compte, bien entendu, que cet article ne nous défendait pas très bien. Évidemment, certains ont changé leur fusil d'épaule depuis la décision du GATT.

M. Foster: Le négociateur comparaisait devant le Comité la semaine dernière, et il nous a laissé entendre qu'il serait peut-être possible de négocier quelque chose dans le cadre de la ronde du GATT qui se déroule en ce moment. Tout est possible en ce bas monde, je suppose—les enfants croient bien au Père Noël.

Le Canada a accepté la décision rendue par le groupe spécial du GATT. Les Américains s'opposent à l'article XI et aux mesures de contrôle des importations, à l'instar de la plupart de nos collègues du groupe de Cairns. Dans quelles circonstances les Américains seraient-ils disposés à modifier leur position? La décision a été rendue et, à un moment donné, le gouvernement du Canada devra la mettre en application ou subir des mesures de rétorsion de la part des États-Unis. Si les Américains étaient disposés à négocier, me semble-t-il, ils l'auraient fait à l'occasion des négociations de l'été dernier. Il me semble que les niveaux de contingentement proposés ont été portés à 2,000 tonnes dans le cas du yogourt et à 3,000 tonnes dans celui de la crème glacée.

Si les Américains étaient disposés à négocier à ce sujet, alors pourquoi ne se sont-ils pas montrés d'accord en juillet et en août derniers, lorsque le gouvernement leur a fait une proposition? Nous sommes censés jouir des avantages d'une zone de libre-échange nord-américaine. Or, les Américains n'ont qu'à déclarer dans le cadre du